PROCÈS VERBAL COMITÉ SYNDICAL

JEUDI 23 JUIN 2022

Présents : Mesdames Khristine FOYART, Nadine SANTUNE, Messieurs Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Gérard DELANEF, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINIER, Daniel GAGE, Claude GROS, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Daniel LARONZE, Hervé LE DROUMAGUET, Thomas LESUEUR, Laurent MAROT, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Didier RUMEAU

Pouvoirs : Madame Annick DECAMP donne pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA, Madame Sophie MERCIER donne pouvoir à Madame Khristine FOYART.

Absents représentés : Monsieur Florent MAZIÈRES représenté par Monsieur Thomas LESUEUR, Madame Corinne TROUVAIN représentée par Monsieur Éric FOURDRINIER, Monsieur Didier BÉRANGER représenté par Monsieur Gérard DELANEF, Monsieur Éric ROUGEAUX représenté par Monsieur Laurent MAROT.

Absents non représentés : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Messieurs Philippe BARBILLON, Jean-Pierre DESMOULINS, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Jean-Pierre LEBOEUF, Claude LEBON, Alain FOURNIER, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel GAGE.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2022

Le procès-verbal de la séance du 19/05/2022 n'appelle aucune remarque et il est approuvé à l'unanimité

1. Compte rendu annuel de concession SICAE OISE – exercice 2021

SICAE OISE a remis son rapport annuel de concession pour l'année 2021. Monsieur Benoit LAHOCHE, Directeur de la Gestion du Réseau le présente aux membres du Conseil. (Annexe CRAC 2021)

LE COMITÉ SYNDICAL PREND ACTE

2. Rapport de gestion 2021 de la SEM Oise Énergies Renouvelables

Monsieur le Président indique au Conseil Syndical que le rapport de gestion de l'année 2021 de la SEM Oise Énergies Renouvelables a été approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 02 juin 2022 et adressé en annexe de la convocation au comité syndical.

Après avoir rappelé les principaux faits marquants de la SEM Oise Énergies Renouvelables, les membres sont invités à se prononcer sur le rapport de gestion (Annexe rapport de gestion 2021)

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

3. Transformation de l'emploi de Gestionnaire comptable et budgétaire

Monsieur le Président rappelle qu'en octobre 2020 le SEZEO a créé un emploi de Gestionnaire comptable et budgétaire à temps complet accessible aux fonctionnaires de catégorie C sur les grades d'Adjoint administratif principal 2ème ou 1ère classe ou de catégorie B sur le grade de Rédacteur. Le recrutement s'est avéré infructueux tant par la voie statutaire que contractuelle.

Il a donc été décidé de recruter une apprentie en licence professionnelle gestion comptable et financière. Ce contrat d'apprentissage prend fin au 15/08/2022.

Considérant la réussite de cette période d'apprentissage et le besoin confirmé d'avoir un agent dédié à la comptabilité, le Président propose d'élargir l'emploi de Gestionnaire comptable et budgétaire au grade d'Adjoint Administratif (C1) qui est accessible par recrutement direct.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

4. Décisions du Président

Convention de mandat :

- Villeneuve sur Verberie – rue des genêts (annule et remplace)
- Rouville – rue René Delorme T2

Conventions financières :

- Fresnoy le luat – rue du château
- Fresnoy le luat – rue de la montagne
- Cuignières – rénovation EP ensemble du village

Transfert de compétence EP :

- Villers sur coudun

5. Informations

Recensement du périmètre pour le renouvellement du marché subséquent de fourniture d'électricité des sites dont la puissance est ≤ 36 KVa pour la période 2023-2024.

Démarrage du Schéma Directeur des IRVE.

6. Questions diverses

Monsieur Denis MESSIO souhaite que soit évoqué à la prochaine commission éclairage public la possibilité de prévoir un nettoyage des vasques d'éclairage public (eau stagnante, poussière…). Il s'agit en effet d'une prestation non prévue dans le cadre de la redevance.

Monsieur ONIMUS informe que le bordereau du marché de maintenance contient un prix de nettoyage des lanternes. Ce prix pourrait donc être utilisé à la demande des communes mais sera intégralement supporté par ces dernières.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Le Président,
O. FERREIRA